



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique industrielle

Question au Gouvernement n° 3188

Texte de la question

POLITIQUE INDUSTRIELLE

M. le président. La parole est à Mme Sonia Krimi.

Mme Sonia Krimi. La France est un pays de traditions, de terroirs, de savoir-faire et de compétences. Depuis quarante ans, notre déficit commercial n'a cessé de se creuser et le poids de l'industrie dans le produit intérieur brut n'a cessé de décroître.

M. Pierre Cordier. Elle parle du bilan du Gouvernement !

Mme Sonia Krimi. Grâce aux mesures engagées par la nouvelle majorité, on observe une nette amélioration de la situation depuis 2017, qui se traduit par une augmentation de la création d'emplois industriels dans les territoires ; les chiffres le prouvent.

L'épidémie de covid-19 a révélé des problèmes d'approvisionnement et la crise économique qui s'annonce risque d'entraîner le déclin de champions nationaux, avec le rachat par des puissances étrangères de connaissances et de biens essentiels à la France. Notre souveraineté économique est indispensable à la survie de notre démocratie. Une politique visant à la soutenir ne peut être menée qu'en coordination avec les administrations de l'État, la défense, la sécurité intérieure et les centres de recherche, ainsi qu'avec les institutions internationales – Union européenne, Organisation mondiale du commerce, Organisation de coopération et de développement économiques, Fonds monétaire international, entre autres. Cette coordination est nécessaire pour accompagner le retour des industries françaises sur le sol national tout en veillant à ne pas déséquilibrer les pays en voie de développement.

Comme l'ont rappelé le Président de la République et le Premier ministre, le Gouvernement constitué récemment est un gouvernement de combat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Vous avez accompli des missions essentielles, madame la ministre, avant et pendant la crise. Ces missions sont aujourd'hui d'une autre nature, puisqu'il s'agit de réarmer notre pays sur le plan économique, dans les secteurs qui sont essentiels à sa survie. Il s'agit aussi de répondre au souhait des Français, en produisant au plus près du consommateur. Pourriez-vous nous éclairer brièvement sur cette nouvelle orientation, madame la ministre ? (Mêmes mouvements.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. Madame la députée Krimi, je vous remercie d'avoir rappelé le bon bilan du Gouvernement en matière industrielle.

Un député du groupe LR . Quel culot !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée . Nous sommes effectivement entrés dans une ère différente. J'ai néanmoins la conviction que le ministère chargé de l'industrie ne doit pas être le ministère des problèmes, mais celui des solutions. Notre stratégie s'articule autour de quatre axes. Premièrement, l'industrie doit être un pilier de notre puissance économique, d'où l'importance de la politique de relocalisation qui sera ni simple ni rapide, mais que nous avons d'ores et déjà engagée. Elle doit être pensée non pas seulement au niveau de la France, mais également au niveau de l'Europe. Vous connaissez les engagements qu'a pris la Commission européenne et le mouvement extraordinaire qu'a entrepris l'Allemagne, sous l'impulsion du Président de la République et du ministre de l'économie, des finances et de la relance, pour soutenir l'industrie européenne.

Le deuxième axe de notre stratégie vise à apporter des solutions de décarbonation des activités : au-delà de ses propres processus, l'industrie doit en effet trouver aussi des solutions pour décarboner la mobilité ainsi que la construction de logements et de bureaux. Nous devons accompagner tous ces leviers – vous connaissez notre investissement dans les projets liés à l'hydrogène, par exemple, que nous allons poursuivre – et aller plus loin, plus fort, plus vite, en lien avec la ministre de la transition écologique. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Le troisième axe de notre stratégie consiste à être plus agile. Nous devons en effet concevoir l'industrie et l'usine du futur. Cette transformation est impérieuse pour rester dans la course industrielle.

Quatrième axe enfin : l'industrie doit être inclusive. C'est un projet de société. Vous connaissez mon engagement pour les femmes ; nous devons aussi ouvrir l'industrie aux jeunes et envisager les carrières que les non diplômés peuvent y mener. Vous le voyez : la tâche est rude, mais nous la relevons.

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Krimi](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3188

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 juillet 2020](#)